

19. u. d. n. 5^e M. et M.

Stella Harris, le 31 mars

Monsieur l'Abbé,

Comme je demandais

la circulaire que vous nous avez adressée au
début de l'année scolaire, je vous fais parvenir
les cahiers du basque de quelques-unes de mes
élèves. Toutes ne sont pas arrivées à la fin.

Je profite de cette occasion pour vous dire
des nombreuses difficultés que présentent les
cours de basque, chez nous. D'abord, l'emploi du
temps des classes de 6^e et de 5^e ne nous permet
pas de disposer d'une heure, durant le temps
de classe. Je suis donc obligée de faire ces cours
pendant deux $\frac{1}{2}$ h, prises sur les études (de
2^h à 2^h 1/2). On ne peut pas faire grand chose
en une demi-heure.

D'autre part, chaque fois, quelques élèves demandent

l'autorisation de ne pas assister au cours,
parce qu'elles veulent étudier leurs leçons de
l'après-midi, pendant ce temps.

D'ailleurs, sauf deux (dont les parents suivent
le travail) les enfants ne s'intéressent pas
à cette étude.

Estimez-vous, Monsieur
l'Abbé, que, dans ces conditions, il y ait
intérêt à continuer des cours de basque ?
Faut-il obliger à y assister celles qui
ne le voudraient pas ?

Je vous prie, Monsieur
l'Abbé, de recommander nos enfants à votre
pièce et vous prie de croire à mes
respectueux sentiments en Notre Seigneur.

S.M. Emeritienne

"Stella Maris"

Anglet